

D département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 11 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le onze septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 05 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur MESSANT Francis, Madame CARTIER Isabelle, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DAOUST Michèle, Madame VALET Christine, Monsieur DENIS Sébastien, Madame DA ROCHA ARAUJO Joana, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier, Monsieur ELIE Frédéric

Pouvoir : Monsieur BALEMBOIS Philippe par Monsieur MENIL Jean-Pierre

Absents excusés : Monsieur SCAL Christian, Madame MILO Zahra, Madame DOS SANTOS Carole

Absents : Madame CAMUS Valérie, Monsieur WAWER Philippe, Monsieur SAULNIER Ludovic, Monsieur DENOUILLES Philippe

Secrétaire de séance : Madame DA ROCHA ARAUJO Joana

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1) Révision du P.L.U.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 30 mai 2017 prescrivant la modification du PLU et celle du 29 mai 2018 par laquelle il a été décidé de répercuter les frais de procédure liés à cette procédure au gestionnaire du camping "Le Village Parisien". Il donne lecture d'un courrier de la Sous-Préfecture par lequel des observations sont formulées pour ces deux délibérations.

La Sous-Préfecture indique que la première présente une fragilité juridique et conseille d'adopter une nouvelle délibération. Pour la seconde, elle précise que "les frais de procédure ne peuvent en aucun cas être mis à la charge du gestionnaire qui en aurait fait la demande" et demande de retirer cette délibération.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer en tenant compte de ces remarques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

~ d'engager une procédure de révision du P.L.U. de la commune et précise que cette délibération annule celle du 30 mai 2017

~ de retirer la délibération DE 2018 28 du 29 mai 2018 répercutant les frais de procédure liés à la révision du P.L.U. à Camp'Atlantique.

2) Groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services associés

Arrivée de Monsieur SAULNIER à 20 heures 45.

Monsieur le Maire présente une nouvelle convention constitutive d'un groupement de commandes avec le SDESM qui offre désormais la possibilité de souscrire des marchés de fournitures sur toutes les énergies (gaz, électricité, bois, fioul,...) mais également de services associés (efficacité énergétique et maîtrise de l'énergie). Il précise qu'actuellement nous adhérons à un groupement de commandes pour la fournitures de gaz.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'adhérer à ce groupement de commandes.

3) Convention de mise à disposition de locaux pour le relais d'assistantes maternelles

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la convention de mise à disposition de locaux par la commune au profit de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour accueillir le service centralisateur du RAM est arrivée à échéance. Il présente une nouvelle convention pour un renouvellement dans les mêmes conditions.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette convention.

4) Création de postes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

~ de créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe, à raison de 19 heures hebdomadaires, à compter du 1er octobre 2018, pour permettre à un agent de bénéficier d'un avancement de grade.

~ d'augmenter la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe, de 24 à 25 heures hebdomadaires, à compter du 1er octobre 2018.

~ de créer quatre postes d'adjoint d'animation, à raison de 8 heures hebdomadaires, à compter du 1er septembre 2018.

5) Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Monsieur le Maire présente le rapport d'évaluation des charges transférées établi par le Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux aux communes de l'ex Communauté de Communes des Monts de la Goële relative à la restitution des compétences optionnelles et facultatives de l'ex CCMG aux communes de Saint-Souplets, Monthyon et Forfry et invite le conseil municipal à approuver ce rapport.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'évaluation des charges transférées

6) Décisions modificatives

Suite aux divers travaux et achats réalisés, des ajustements budgétaires sont nécessaires et Monsieur le Maire propose de réaliser les virements de crédit suivant :

- Section d'investissement :

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
2116	- 240.00	2183	463.00
2128	- 463.00	2181	240.00
	- 489.00		489.00
	-----		-----
	- 952.00		729.00

- de la section de fonctionnement à la section d'investissement :

Article 615221 :	- 23 789.00 €
Article 023 :	+ 23 789.00 €
Article 021 :	+ 23 789.00 €
Article 21318 :	+ 2 553.00 €
Article 2151 :	+ 19 090.00 €
Article 2181 :	+ 718.00 €
Article 2188 :	+ 1 428.00 €

7) Affaires diverses

Le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne sollicite l'avis de ces communes membres sur l'adhésion de quatre nouvelles communes : Bagneaux sur Loing, Lésigny, Croissy-Beaubourg et Villenoy.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de ces communes.

Monsieur le Maire informe :

~ qu'une entreprise va intervenir pour le nettoyage des trottoirs.

~ que le stationnement en zone bleue va être instauré sur une partie de la rue de l'Ourcq et de la place de la mairie, ainsi que sur la parking situé à l'angle du chemin du Coterêt et de la rue Victor Clairet.

Des disques vont être offert aux habitants.

Monsieur MESSANT :

~ communique les dates des prochaines manifestations sur la commune :

- 6 octobre : remise des récompenses pour les maisons fleuries et illuminées et cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Ces derniers sont invités à se faire connaître en mairie.
- 7 octobre marché rural et exposition des cartophiles du Pays de Meaux à la salle polyvalente

~ indique que le repas des anciens aura lieu le 24 novembre et la distribution des colis le 1er décembre

~ rappelle les règles de civisme :

- déjections canines à proscrire sur les trottoirs et pelouses
- respecter les dates pour sortir les poubelles et sacs de déchets verts
- éviter les nuisances dues aux aboiements des chiens.

~ regrette que le terrain de boules qui vient d'être créé soit déjà dégradé (utilisation en tant que bacs à sable pour les enfants, dérapage avec des vélos, déjections canines,...).

L'entreprise qui a réalisée ces travaux est déjà réintervenue deux fois pour refaire la structure du terrain.

Madame CARTIER indique

~ qu'un nouveau guide municipal va être réalisé.

~ qu'une réunion relative au dispositif Voisins Vigilants aura lieu en novembre. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

Madame DAOUST :

~ fait part des changements au sein des écoles : à la maternelle, une enseignante est partie en retraite, à l'école primaire de Varredes, deux enseignantes sont parties, dont la directrice et à l'école de Marcilly, l'enseignante a également changée. Elle précise que toutes ces personnes sont remplacées.

~ indique que dans le cadre des journées du patrimoine, une exposition organisée par les cartophiles du Pays de Meaux se tiendra le dimanche 16 septembre de 14 à 17 heures à l'église.

Monsieur le Maire indique :

~ que la doyenne de la commune, madame Jeanne BUTEL, a célébré son centenaire le 26 août et que des membres du conseil municipal lui ont rendu visite à cette occasion.

~ que des membres du CCAS ont rencontré des personnes âgées isolées pendant les épisodes de canicule afin de s'assurer qu'elle ne rencontraient pas difficultés pendant ces périodes difficiles.

Séance levée à 22 heures.